



1



2



3



4



5



6

LA CONTRE-ATTAQUE DES ANTI-IVG

Certes, l'avortement est autorisé en Italie depuis 1978 mais, ces dernières années, le mouvement « pro-vie » a gagné du terrain : pressions, culpabilisation des patientes et des médecins... avorter est devenu de plus en plus difficile. Reportage.

Une petite pièce à l'écart de l'activité de la plus grande maternité de Milan. Pas de blouse blanche ni de bureau. Juste un fauteuil de velours rouge face à un canapé en cuir noir. Au mur, une série d'eaux-fortes encadrées. Sur une étagère, un bon-sai, la statue d'une mère allaitant son enfant, une photo de bébé. Dans ce décor rassurant se jouent environ 500 grossesses par an. Les femmes qui entrent là ont souvent déjà, dans leur sac, l'autorisation d'avorter signée par un gynécologue. Et elles en sortent néanmoins, pour 90 % d'entre elles, avec l'intention de garder l'enfant. C'est en tout cas le chiffre avancé par le Centre d'aide à la vie (CAV), une émanation du mouvement anti-avortement italien, installé directement – et tout à fait légalement – au sein de l'hôpital public Mangiagalli, l'un des premiers à pratiquer l'IVG (interruption volontaire de grossesse) à Milan et l'un des rares à toujours le faire. 1660 patientes y ont avorté l'an dernier tandis que 6800 bébés y naissaient.

Ce CAV a été le premier, en 1984, à ouvrir au sein même d'une maternité publique. Mais il en existe des centaines d'autres à travers la Péninsule, témoins de l'ambiguïté de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse adoptée en 1978, compromis boiteux entre la gauche laïque et les démocrates chrétiens. Rien que son titre en dit long : « loi pour la tutelle sociale de la maternité et pour l'interruption volontaire de la grossesse », plus connue sous le nom de « loi

194 ». Elle garantit le droit à l'avortement, mais elle prévoit aussi d'aider les femmes à résoudre les problèmes qui les poussent à interrompre leur grossesse. Les anti-avortements, portés par de puissants mouvements cléricaux, se sont engouffrés dans cette brèche. Et redoublent d'efforts pour restreindre la portée de la loi, de l'intérieur. Avec la Lombardie en guise de laboratoire. Les CAV ne cachent rien de leur mission : convaincre les femmes qui viennent dans les trois premiers mois de grossesse, période pendant laquelle elles peuvent avorter légalement, de garder l'enfant. Paola Bonzi, la fondatrice du CAV du Mangiagalli, vénérée par le Mouvement pour la vie pour avoir « sauvé » des milliers d'enfants, n'aime évidemment pas le terme « convaincre ». « Nous ne forçons personne », corrige cette catholique engagée. N'empêche, lors de ce premier entretien déterminant, l'objectif affiché est de « donner naissance à une mère ». « Parce qu'elles sont très seules, il suffit souvent d'écouter ces femmes et de les aider pour qu'elles décident de mener la grossesse à terme », explique-t-elle. Le moment décisif : « quand je leur montre qu'elles ont en elles les ressources nécessaires pour élever cet enfant ». Au passage, elle les aura prévenues « qu'il y a des conséquences psychologiques post-avortement et qu'elles risquent de le regretter ».

Dans l'annexe du centre ornée d'un grand crucifix, de jeunes mères venues du Pérou ou d'Equateur câlinent leur bébé. Elles ont rendez-vous avec un psychologue, une assistante sociale, un avocat. Une carte verte tamponnée à la main, elles viennent aussi récupérer quelques provisions, qui un paquet de couches, qui des petits pots. « La plupart sont des immigrées avec des problèmes économiques et matériels concrets », explique Paola Vadala, une des responsables.

La religion catholique trône dans les Centres d'aide à la vie Ambrosiano (1, 4) ou Mangiagalli (5). Derrière l'affiche « Un couffin pour la vie » (2) : un rideau métallique (6) cache un berceau où l'on peut abandonner un bébé. La liste « Avortement ? non, merci » (3).

LES ANTI-IVG ITALIENS



Deux activistes pro-vie : Paola Bonzi, fondatrice du Centre d'aide à la vie de Mangiagalli, et Paolo Sorbi, président du Mouvement pour la vie à Milan, ancien communiste reconverti au catholicisme, tous deux étaient en tête de la liste contre l'avortement.



Aloma, une jeune Sri Lankaise, attend avec son « bambino » de 9 mois. Elle a été prise en charge dès le deuxième mois de grossesse. Elle venait de perdre son travail. « Je ne savais plus quoi faire », glisse-t-elle tout bas, sans dire si elle a pensé avorter. Mais le CAV a jugé son cas suffisamment critique pour lui allouer 200 euros par mois (le maximum est 260 euros) jusqu'au premier anniversaire de son fils.

Dans ces conditions, abolir la loi 194 n'est pas une priorité. « Nous demandons juste qu'elle soit appliquée dans son intégralité », explique Paola Bonzi. Le vrai objectif, c'est de faire changer le regard de la société sur l'avortement. De le rendre socialement condamnable pour que les femmes n'osent plus y recourir. « La loi 194 s'autodétruit quand nous aurons conquis la majorité des consciences », prophétise le président milanais du Mouvement pour la vie. Pour Paolo Sorbi, intellectuel communiste revenu à la foi catholique, il s'agit d'organiser une « grande agitation culturelle pour provoquer le passage de l'hégémonie pro-avortement actuelle vers l'hégémonie pro-vie ». D'où la liste « Aborto ? no, grazie » (« Avortement ? non, merci »), lancée par le journaliste berlusconien Giuliano Ferrara lors des dernières élections. Paolo Sorbi figurait en tête de liste, comme Paola Bonzi. Les meetings étaient pleins à craquer, même si au final la liste n'a obtenu que 0,4 % des voix. « L'Italie du Nord est très sensible à la culture de vie parce que des mouvements cléricaux en font la promotion au quo-

tidien depuis trente ans, de personne à personne, comme dans les Evangiles », estime Paolo Sorbi.

Cette « culture de vie », entendue depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, a déjà marqué des points. Outre la reconnaissance de droits propres à l'embryon, obtenue lors du référendum national sur la procréation assistée en 2005, le mouvement incite le personnel médical, y compris les infirmières et les pharmaciens, à se déclarer « objecteurs de conscience ». Et le résultat est là : sept gynécologues italiens sur dix refusent aujourd'hui de pratiquer l'IVG. Ils n'étaient que 58,7 % en 2003. En Lombardie, qui se situe pile dans la moyenne nationale, ces chiffres n'étonnent personne. « Cela fait quinze ans que le gouvernement de droite de la région mène une campagne pour changer les mentalités sur l'avortement », explique Claudio Crescini, président de l'association des gynécologues lombards, pointant du doigt le président de la région, Roberto Formigoni, leader du mouvement Communion et libération. « Pour eux, interrompre le développement d'un embryon de 72 heures, c'est comme tuer un homme de 50 ans. L'IVG est de plus en plus mal vue. »

Les objecteurs, qui refusent même de prescrire la pilule du lendemain, ne sont pas tous guidés par une conviction morale ou religieuse. Certains n'ont pas envie de se mettre à dos leur hiérarchie. « Il y a une pression indirecte, explique le D^r Crescini. On vous fait comprendre que si vous pratiquez l'IVG, vous ne pourrez jamais faire carrière. » Dans un système très décentralisé, où la région a pleine autorité sur la gestion de la santé, aucun chef de service de gynécologie obstétrique favorable à l'avortement n'a été nommé depuis quinze ans. A Milan, sur sept chefs, trois seulement accueillent les femmes qui souhaitent avorter. « Mais ils ont été désignés avant l'arrivée de Formigoni. » Certains gynécologues ont refusé de nous parler pour ne pas faire de tort à leur hôpital, en attente d'une subvention régionale.

Cheveux poivre et sel, le D^r Mauro Buscaglia fait partie des irréductibles convaincus que l'IVG est un « droit intouchable », ne serait-ce que pour prévenir le retour des avortements clandestins et de leurs terribles séquelles. Mais il reconnaît qu'« il n'y a rien à y gagner, ni professionnellement ni personnellement. C'est un travail répétitif et pénible ». Et d'autant plus pesant qu'une poignée de

« Il y a une pression indirecte. On vous fait comprendre que si vous pratiquez l'IVG, vous ne pourrez jamais faire carrière. » (D^r Claudio Crescini)

médecins se retrouve à ne plus faire que ça. « On ne peut demander à un gynécologue, dont le métier est de mettre des enfants au monde, de faire des IVG toute la journée. » Les jeunes, en majorité des femmes, ne veulent pas en entendre parler.

« Qui prendra la relève quand la génération militante des années 70 partira en retraite ? » s'interroge Daniela Fantini, qui sillonne Milan à scooter, d'un centre de planning familial laïc à l'autre. Cette gynécologue quinquagénaire est bien placée pour mesurer les conséquences que ce mouvement d'objection a déjà sur les femmes. Arrivant de toute la Lombardie, y compris de zones où aucun médecin ne

SUITE P. 102

LES ANTI-IVG ITALIENS



Daniela Fantini, gynécologue militante du planning familial milanais, voit des patientes venir de loin, faute de médecin à proximité.

En Lombardie, les gynécologues sont, en effet, obligés de faire passer une échographie à toute femme souhaitant une IVG. « Médicalement, ce n'est pas nécessaire pour déterminer la grossesse, explique Daniela Fantini. Ceux qui ont pondu ça pensent que la femme va changer d'avis si elle voit l'embryon. Comme si elle ne savait pas ce qu'elle a dans le ventre ou avortait sans raison ! » Le nombre d'avortements est pourtant tombé au plus bas, de 234801 en 1982 à 127038 en 2007. « Mais il y a toujours, en Italie, l'idée que la femme est légère et irresponsable », déplore Emilia de Biasi, députée lombarde du Parti démocrate, engagée pour la cause des femmes. « Il est très difficile, par exemple, de faire comprendre qu'il y a un taux d'avortement incompressible, dû aux accidents de contraception. » Le pire, symboliquement, est probablement l'obligation faite aux gynécologues de demander à leur patiente si elle veut enterrer l'embryon. Des services comme ceux du Dr Mauro Buscaglia contournent l'obligation en l'inscrivant sur une affichette dans la salle d'attente. Jamais aucune femme n'a réclamé de ramener chez elle le produit de l'IVG. Ce dernier est amené au crématorium de Milan pour être incinéré. Il n'y a pas encore eu, comme à Naples en février, de descente de police dans une maternité et d'interrogatoire de patientes encore sous anesthésie, pendant que le fœtus était mis sous scellés, pour vérifier si l'IVG était intervenue dans les délais légaux. Mais le message d'intimidation passe. « Il y a une culture du silence autour de l'avortement, regrette Lia Lombardi, sociologue de la santé à l'université de Milan. Les femmes qui passent par là n'en parlent pas. Les autres sont au courant de la situation, mais pas mobilisées tant qu'elles n'y sont pas confrontées. Il y a comme un grand écart entre la position morale – l'avortement, ce n'est pas bien – et la réalité quotidienne – comment vais-je faire pour avorter ? » Les adresses des médecins se passent sous le manteau, y compris dans des cliniques privées où l'IVG est parfois recensée comme « fausse couche ». L'un de ces médecins, à Gênes, s'est suicidé quand les carabinieri sont venus l'interroger. Il n'a pas supporté d'être traité comme un criminel. Les huit femmes qu'il a aidées, hors délai légal, risquent, elles, six mois de prison.

ISABELLE DURIEZ

pratique plus d'IVG, elles perdent un temps précieux à trouver un hôpital qui accepte de les prendre. « Il y a des listes d'attente de deux à quatre semaines. Ce qui pose problème quand la patiente est déjà à 8 ou 10 semaines de grossesse. On finit toujours par trouver, mais les statistiques montrent qu'on se rapproche de la limite des 90 jours. »

Passé les trois premiers mois, seul l'avortement thérapeutique est permis. Et encore. La loi 194 l'autorise jusqu'à 24 semaines de grossesse, mais la Lombardie vient de réduire le délai à 22 semaines et 3 jours. La justification officielle semble tout droit sortie d'un argumentaire du Mouvement pour la vie : avec l'amélioration de la technologie néonatale, un fœtus peut, parfois, survivre à partir de 21 ou 22 semaines. Donc pas d'IVG au-delà. « Le problème, explique Annamaria Repossi, une assistante sociale du planning familial le plus proche de Mangiagalli, c'est que l'examen morphologique qui permet de détecter une malformation du fœtus a lieu à 20 semaines. Il ne reste que deux semaines à la patiente pour prendre une décision et trouver un médecin. » Beaucoup se voient alors obligées d'aller en France ou en Grande-Bretagne. Comment garantir l'application de la loi quand aucun médecin, dans un hôpital public, ne fait d'IVG ? « Ce n'est pas mon problème », répond Andrea Natale, jeune gynécologue de l'hôpital Macedonio Melloni, catholique, objecteur et père de quatre enfants. Quand une patiente lui demande d'avorter, elle subit un véritable interrogatoire sur ses motivations et repart avec l'adresse d'un CAV. « Le problème est que la femme, à ce stade, dissocie mentalement le fait d'être enceinte de celui de porter une vie humaine, assène-t-il. Par exemple, mes collègues tournent le moniteur pour qu'elle ne voie pas l'échographie du bébé. Je ne suis pas d'accord. Comment peut-elle prendre une décision librement si elle ne tient pas compte de toute la réalité, y compris de l'existence réelle de cet enfant ? »

LE PARADOXE ITALIEN

Seulement 20 % des Italiennes prennent la pilule. Et pourtant, le nombre d'IVG est en baisse régulière depuis 1982 (soit une chute de plus de 45 % en quinze ans) et il serait en réalité encore plus bas, car une part croissante des avortements en Italie concernerait en effet les étrangères. C'est particulièrement vrai à Milan, la capitale économique du pays, où 40 % de la population est immigrée. « Faute de contraception, elles tombent souvent enceintes à peine arrivées, alors qu'elles n'ont pas de travail ou de couple stable, explique le gynécologue Mauro Buscaglia. Mais dès qu'elles sont installées, le taux d'avortement se rapproche de celui des Italiennes. » Le taux de natalité est pourtant l'un des plus bas d'Europe avec l'Allemagne. Alors comment font les couples si les femmes ne prennent pas la pilule ? Coitus interruptus ! C'est la méthode utilisée par 30 % des Italiens.